



AS-Rens Inspection 24-07

Inventaire TIC dans le Service de renseignement de la Confédération (SRC)

Résumé

Dans le domaine des Techniques d'information et de communication (TIC), il est important pour diverses raisons qu'une organisation dispose d'un aperçu du matériel utilisé. Cette vue d'ensemble permet de gérer les composants matériels tout au long de leur cycle de vie. De plus, un inventaire systématique permet d'éviter que des personnes non autorisées se procurent et utilisent du matériel au sein de l'organisation. Ce dernier point en particulier comporte pour le Service de renseignement de la Confédération (SRC) à la fois un risque de réputation et le risque que des données soient traitées illégalement en raison de l'absence de mécanismes de contrôle.

L'Autorité de surveillance indépendante des activités de renseignement (AS-Rens) a vérifié donc si le SRC dispose d'un inventaire de son matériel informatique utilisé dans l'environnement du renseignement et si cet inventaire est tenu de manière efficace et appropriée. Du point de vue de l'AS-Rens, la tenue d'un inventaire des TIC est un moyen de détecter les acquisitions non autorisées et d'éviter ainsi que des composants de matériel ne soient utilisés de manière non autorisée.

Dans son examen, l'AS-Rens a constaté que le processus d'acquisition se situe en amont du processus d'inventaire et que les deux processus sont bien établis au SRC. En outre, les processus d'acquisition et d'inventaire sont tous deux soutenus par des logiciels. Même si les deux systèmes ne sont pas couplés automatiquement et qu'il est nécessaire de passer manuellement du système d'acquisition au système d'inventaire, des analyses ponctuelles ont montré qu'il n'y a pas de divergences notables entre les deux systèmes.

De même, les champs gérés dans le système d'inventaire apparaissent, du point de vue de l'AS-Rens, comme efficaces et appropriés pour gérer d'autres fonctionnalités, comme par exemple le cycle de vie d'un objet TIC ou déterminer où se trouve un composant TIC dans la SRC.

En résumé, l'AS-Rens a eu l'impression que le système d'inventaire du SRC pourrait être amélioré par un couplage plus étroit avec les systèmes d'acquisition ou de support informa-

tique. Les résultats de la sélection de l'échantillon, les entretiens avec les responsables techniques et les processus d'autorisation rigoureux en place ne permettent pas de conclure que le SRC est exposé à un risque important en raison d'un inventaire inefficace et inadéquat.

L'AS-Rens n'a donc formulé une recommandation qu'en ce qui concerne une directive à réviser, car elle ne correspond plus à l'état actuel du point de vue organisationnel et qu'il existe donc un risque de saisies erronées ou incomplètes dans le processus d'inventaire.